

# **Compte-rendu de mandat**

## **Conseil d'administration de l'université de Tours**

### **Vendredi 17 décembre 2010**

par les élus des listes UPUP-UPC (snesup-fsu, sncs-fsu, slu,...)  
jean fabbri et pascal sanson

A notre demande (J Fabbri) le procès verbal officiel du conseil d'administration de novembre 2010 est modifié car plusieurs de nos interventions « étaient oubliées ». (voir nos comptes-rendus antérieurs)

#### 1) Présentation du Budget 2011

Un document de 174 pages, que les administrateurs pouvaient consulter sur un site dédié depuis une semaine et dont la version papier est remise en séance est d'abord présenté. Il fournit beaucoup de chiffres.

Entre le budget prévisionnel (BP) et les diverses dispositions budgétaires modificatives (DBM) (il y en a eut 4 en 2010), les recettes et les dépenses évoluent considérablement (+ de 18M d'euros), le suivi des comptes par les élus est une opération délicate. Pour le budget 2011, **le ministère n'a toujours pas communiqué à l'université de Tours sa dotation précise**, comme le confirme L. Vaillant dans une réponse à J. Fabbri. Celle qui apparaît dans les documents (141,3Millions d'euros) **augmente moins que de l'inflation** sur celle de 2010 qui était de 140Millions ! De plus le Glissement Vieillesse Technicité (GVT) n'est pas pris en compte par le ministère –**en cause près de 1M d'euros « oubliés » pour payer les personnels** – et le budget 2011 n'est équilibré que par une ponction très conséquente (12Millions d'euros) sur le fond de roulement.

Pour la partie Recherche les chiffres font apparaître une diminution sur l'an passé et nous avons regretté que les tableaux communiqués ne permettent pas de cibler avec précision la ventilation des crédits par secteurs disciplinaires selon les provenances des subventions (État, Région, FEDER,...). La partie SAIC (valorisation) donne aux élus SNESUP l'occasion de souligner à la fois **l'ampleur de l'emploi non statutaire** dans ce secteur et le différentiel de salaire avec les salariés non titulaires du secteur « recherche » qui pourtant sont au  $\frac{3}{4}$  des ingénieurs, et sont encore davantage **sous-payés**.

Enfin, le vote du budget s'accompagne de celui des plafonds d'emplois (titulaires et non titulaires) ; ce dernier passe de 226 à 312, **marquant une nouvelle fois l'augmentation considérable des formes diverses de précarité.**

Pour toutes ces raisons les 2 élus UPUP-UPC (SNESUP) et un élu étudiant ont voté contre les budgets (université, SAIC, fondation) et se sont abstenus sur le budget du CIES.

#### 2) PRES

Le CA du PRES, s'est réuni pour la seconde fois le 15 décembre –toujours sans le moindre élu des personnels et des étudiants –entre eux les présidents d'université et leurs équipes ont fixé la règle électorale pour un scrutin le 8 mars visant à pourvoir 3 sièges « enseignants-chercheurs et enseignants », 3 sièges « autres personnels » et 2 sièges « étudiants » pour compléter le CA du PRES. **Ignorant la proposition du SNESUP d'organiser un vote à la proportionnelle par listes inter établissements, ce scrutin sera organisé sous forme «**

**vote individuel à un tour pour un siège » dans chacune des deux universités. J. Fabbri dénonce avec force cet oukase.**

**Sans aucune consultation préalable du CA de l'université**, le PRES a répondu à l'appel d'offre SATT (accélération du transfert de technologie) en liaison avec les PRES voisins. Logique managériale anglo-saxonne avec des « business units » et un PDG professionnel..

J Fabbri intervient pour resituer cette « initiative » dans le cadre des appels d'offres idex, equipex, labex qui déstabilisent complètement les laboratoires depuis septembre en aiguisant appétits de crédits et concurrence. Il signale que plusieurs CA d'université (Rennes2, Le Mans, Montpellier 3,...) dénoncent cette logique.

A notre demande le CA est néanmoins consulté :

1 contre, 3 abst

- 3) Le point qui devait être présenté a CA (en réponse à une interpellation des élus UPUP-UPC) sur la mise en œuvre et les développements de la première année commune des études de santé...est reporté.
- 4) Les statuts de l'IUT de Tours sont adoptés, il apparaissait que les statuts antérieurs étaient très anciens et obsolètes.
- 5) Convention cadre entre la Conférence des Présidents d'Université et le MEDEF, les élus SNESUP s'associent à un texte (non mis au vote) proposé par un élu étudiant pour dénoncer une vision étroite du monde professionnel. Selon nous, les organisations syndicales de salariés, largement absentes des CA(\*) des universités, devraient être tout autant partenaires des universités que les représentants des employeurs...qui de fait sont les seuls et imposent une conception économique étroitement finalisée.

**(\*) A Tours, les élus des listes conduites par L. Vaillant, ont suivi ce dernier lors de l'installation du CA de l'université, dans les votes relatifs aux personnalités extérieures. Tours est la seule université où siègent à titre « divers » 3 personnes étroitement liées au monde patronal...et aucune du monde syndical ou associatif.**